

# GUIDE

## DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

**Ne jetez plus vos biodéchets,  
transformez les en ressources !**



Communauté de Communes  
DES COTEAUX DU GIROU





La Communauté de Communes des Coteaux du Girou est engagée dans une politique de prévention des déchets sur son territoire. Dans un contexte rural, la gestion des biodéchets par la mise en place de site de compostage partagé est essentielle afin de réduire notre impact sur l'environnement.

Le compostage est un processus naturel de transformation des matières organiques en compost par des micro-organismes en présence d'air. Le compost obtenu s'utilise en amendement pour nourrir le sol et les plantes. Le compostage permet la valorisation de nos biodéchets in situ en sachant que nous produisons en moyenne 30 kilos de biodéchets par an, Alors ne les jetez plus, compostez les !



## Sommaire

Le compost, c'est quoi ? Pourquoi ? .....	<u>P.3</u>
La mise en place d'un site de compostage partagé .....	<u>P.3</u>
L'utilisation du site .....	<u>P.4</u>
Les différentes zones du site .....	<u>P.5</u>



## Le compost, c'est quoi ? Pourquoi ?

Le compostage permet la valorisation des biodéchets (épluchures, marc de café, fleurs fanées...). C'est un processus naturel de transformation des matières organiques en compost par des micro-organismes en présence d'air. Après maturation, au bout d'un an, le compost obtenu s'utilise en amendement pour nourrir le sol et les plantes.



### Le saviez vous ?

Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et d'autres déchets naturels biodégradables.

Ils représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français et leur valorisation permettrait de réduire de 30% le volume global des ordures ménagères !



## La mise en place d'un site de compostage partagé

La Communauté de Communes accompagne les habitants volontaires à condition d'avoir deux foyers référents et un minimum de 5 foyers participants. Le projet se déroule en plusieurs étapes :

- Etat des lieux pour valider la faisabilité du projet
- Formation des référents de site
- Information aux utilisateurs
- Fourniture des bacs à compost et inauguration du site
- Suivi du site



**Le compostage partagé c'est aussi des référents bénévoles formés pour répondre à vos questions et animer la vie du site.**





Pour utiliser le site de compostage partagé, vous devez avoir signé la charte d'engagement avec la Communauté de Communes.

## Les déchets que vous pouvez apporter sur le site :



- ✓ Toutes les épluchures des fruits et des légumes.  
→ *Il n'y a pas d'exception !*
- ✓ Fruits et légumes pourris
- ✓ Filtres et marc de café, sachet de thé ou d'infusion
- ✓ Restes de repas ... *attention au gaspillage alimentaire !*
- ✓ Fleurs fanées
- ✓ Essuie-tout, mouchoir en papier, papier journal et carton brut non imprimé.

## Les autres déchets :

- Les **coquilles d'œufs** peuvent aller dans le bac à compost mais ne seront pas décomposées par les micro-organismes.  
*Broyées en morceaux, elles vont enrichir le sol car elles contiennent du calcium.*
- × Inutile de mettre **les os et les arrêtes de poissons**, ils ne se décomposent pas et vous les retrouverez dans votre compost.  
→ *En poudre ou en farine, ce sont de bons engrais organiques pour le jardin.*



## Les différentes zones du site

### → Zone d'apport des matières organiques ou des biodéchets :

C'est là que vous allez déposer vos biodéchets en les mélangeant avec la couche supérieure et des déchets bruns (broyat ou feuilles mortes) que vous trouverez *en stock à côté*.

### → Zone de stockage des matières sèches ou déchets bruns (broyat ou feuilles mortes).

Ne jamais déposer de déchets dans ce bac !  
Il est rempli par le référent du site uniquement.

### → Zone de maturation du compost.

Ne jamais déposer de déchets dans ce bac !  
Le compost finit sa maturation pour qu'il soit utilisé.



## Que faire en cas de NUISANCES POSSIBLES ET REMÈDES

**Observer, toucher, sentir, remuer son compost sont des actes essentiels pour diagnostiquer si tout va bien ou, au contraire, si des problèmes apparaissent.**

Nuisances	Causes possibles	Remèdes
Odeurs désagréables, aspect visqueux, écoulement de jus.	Trop d'humidité ou manque d'aération.	Ajouter des matières sèches.
Moisissures.	Trop sec ou manque d'aération.	Ajouter des déchets riches en eau (épluchures) ou arroser et mélanger.
Déchets se décomposant mal.	Trop tassé ou déchets trop gros.	Fragmenter les gros morceaux et brasser.
Beaucoup de moucheron.	Trop de déchets humides en surface.	Recouvrir de matières sèches ou de carton brut (non imprimé).





# Un doute, une question ?

## Contactez-nous !

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU**

Service Déchets et prévention

05 34 27 63 76

prevention.dechets@coteauxdugirou.fr

[www.cc-coteaux-du-girou.fr](http://www.cc-coteaux-du-girou.fr)



Communauté de Communes  
DES COTEAUX DU GIROU

